

SUITE À LA PUBLICATION du dossier sur l'été mohawk dans le précédent numéro du Bulletin d'information nous avons reçu cette réaction de Claude Denis de l'Université d'Alberta.

Un sociologue à Oka ?

Un matin de juillet, le téléphone sonne. Une journaliste de la station CJMS, à Montréal, veut m'interviewer au sujet de la crise d'Oka. **What is wrong with this picture ?** Je ne suis pas amérindianiste, et je suis loin d'Oka. Très loin: j'habite à Edmonton, où j'enseigne la sociologie à l'Université d'Alberta.

Au cours des jours précédents, des leaders amérindiens de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, ont menacé de bloquer des routes et de faire sauter des lignes à haute tension si la confrontation à Oka se terminait violemment. Cette dernière menace, en particulier, est le fait d'un Chef de la région d'Edmonton. D'où le coup de téléphone: la journaliste veut savoir s'il faut prendre ces déclarations au sérieux.

Mais pourquoi moi ? Ma charge d'enseignement (en français) à l'Université d'Alberta inclut un cours de première année sur la "société canadienne" et un autre plus avancé, sur les "minorités et groupes ethniques". Ma recherche porte en bonne partie sur le Québec et son insertion problématique dans l'espace socio-étatique canadien.

Or, au moins depuis les conférences constitutionnelles sur le gouvernement autonome des Amérindiens, et surtout depuis l'échec de l'Accord du lac Meech et le rôle de pointe qu'Elijah Harper y a joué, il m'est apparu de plus en plus difficile d'ignorer la présence de la minorité amérindienne dans la société canadienne. Ainsi, la "clause Canada" tant voulue par Frank McKenna (avec une sincérité douteuse), et Gary Filmon dans leur quête pour un "Meech Plus", aurait défini la présence des peuples autochtones comme une caractéristique fondamentale de la société canadienne.

En tant qu'analyste du Québec et du Canada, je me trouve donc confronté au problème des relations entre la société blanche et les peuples autochtones. Dès que la confrontation a éclaté à Kanasetake, j'ai considéré ces événements comme devant de mon domaine de travail. C'est dans la même perspective que j'avais assisté, début

juillet à Edmonton, au premier "Sommet des Chefs", événement sans précédent qui réunissait des Chefs autochtones de partout au Canada. Une entrevue à la radio de Radio-Canada en a résulté, la journaliste de CJMS l'a entendue.... d'où le coup de téléphone.

* * *

Dans son dernier numéro, le **Bulletin d'information** de l'ACSALF publiait quelques textes d'amérindianistes qui avaient été invité-e-s à commenter "l'été mohawk". L'invitation n'avait pas été lancée, apparemment, aux spécialistes de la "société québécoise" – laquelle contient pourtant des populations autochtones, dont les Mohawks. Comme l'a noté Alain Bissonnette dans sa contribution au **Bulletin**, l'étude de la société québécoise continue d'ignorer superbement « tout élément d'information ou de réflexion au sujet des questions soulevées sur la scène publique par les peuples autochtones »¹.

Cette division du travail entre quelques amérindianistes d'une part et une pléthore de spécialistes de la société québécoise d'autre part, contribue précisément à perpétuer l'aliénation des peuples autochtones face à une société blanche (qu'il s'agisse du Québec ou du Canada) qui les domine tout en les ignorant. Et ce ne sont évidemment pas les amérindianistes qui sont à blâmer. Le **Bulletin d'information**, en invitant ces derniers à réfléchir à "l'été mohawk", a simplement reflété cette situation où, parmi les membres de l'ACSALF, seul-e-s les spécialistes des Amérindiens ont quelque chose à dire sur les relations entre ces peuples et la société blanche. Peut-on s'attendre à ce que cela change ?

* * *

J'ai passé les deux dernières semaines de juillet à Montréal, plus ou moins en vacances. La crise d'Oka s'enlisait. Je me suis dit qu'un jour ou l'autre j'écrirais probablement quelque chose sur cette confrontation et que je ferais bien d'en avoir une expérience personnelle, si minime soit-elle. J'ai

donc emprunté l'automobile de ma mère et je suis allé à Oka – sans trop de préparation, sans avoir de contacts privilégiés avec les Mohawks ou la police. Je ne m'attendais à rien de particulier en terme d'accès, que ce soit au «périmètre» policier ou au territoire contrôlé par les Warriors. Quoi qu'il arrive, pensai-je, j'apprendrais quelque chose.

J'avais raison. J'ai appris, crûment, ma marginalité en tant que sociologue, face à la société ; j'ai aussi appris mon intégration potentielle dans l'appareil étatique de gestion des marginalisé-e-s. Cette double leçon je la dois à trois ou quatre officiers de la Surêté du Québec au poste de Saint-Eustache, qui s'occupaient de relations publiques et d'accréditations des journalistes.

Ils étaient bien installés dans une salle en retrait, six ou sept en tout, et tous apparemment désœuvrés. J'en choisis un, plus ou moins au hasard, et lui explique qui je suis.

«Ah! Vous êtes sociologue? Est-ce un CLSC qui vous envoie? Parce que les sociologues et travailleurs sociaux des CLSC, on les laisse passer.» Je lui dis que non, que j'écris sur la société québécoise et les conflits qui l'agitent, et que je voudrais avoir une connaissance directe de la situation sur les barricades. «Mais vous n'êtes pas journaliste?», ajoute-t-il. Non, dis-je : sociologue. **Et, bien que je ne sois pas journaliste, il serait important que je puisse voir par moi-même pour que je sache de quoi je parle lorsque j'écrirai un livre qui parlera de ces événements (pour être honnête j'aurais dû dire si j'écris un livre...) mais cela aurait encore affaibli ma position, qui était déjà désespérée.**

Son collègue s'en mêle, et tous deux finissent par me dire qu'ils n'ont pas l'autorité pour faire une exception. Qui, alors, pourrait m'aider? «Mon boss, mais il ne fera pas d'exception.» Pourrais-je quand même lui parler? Arrive alors leur boss, un sergent qui ressemble un peu trop au stéréotype du gros policier moustachu, et qui flânait à deux pas depuis mon arrivée. Et je répète mon histoire.

«Des sociologues? Ah oui, je connais ça

les sociologues. Il faut d'ailleurs que j'en engage un pour la réserve quand la crise sera finie. Mais je ne peux pas vous aider. Vous savez, nous menons une opération policière, et la priorité est la sécurité. Connaissance directe? Vous pourrez toujours lire les journaux. Écrire un livre? Vous savez, des livres il y en a déjà beaucoup – ça s'empile et ça ramasse la poussière. Pas d'exceptions.»

Je suis donc reparti, me sentant complètement insignifiant. J'avais bien pensé que cette visite non-préparée à Oka ne me per-

mettrait pas de trop m'approcher, mais le dédain total du moustachu et de ses subordonnés pour mon métier de sociologue était quand même déprimant.

Avant de rentrer à Montréal, j'ai décidé de me promener dans la région, de m'approcher autant que possible des barricades. La présence policière était, évidemment, massive – même à dix ou vingt kilomètres d'Oka. Curieusement, le téléphone public ne fonctionnait pas au restaurant voisin du poste de la SQ. Et à Pointe-Calumet, juste avant Oka,

des vacanciers mettaient leur bateau à l'eau pour un après-midi sur le Lac des Deux-Montagnes.

Claude Denis

Faculté Saint-Jean, Université d'Alberta

1. La situation dans la sociologie du Canada anglophone est à peine plus reluisante. Mais on peut au moins compter sur quelques travaux, dont le volume de James Frideres, *Native People in Canada, Contemporary Conflicts* (Scarborough, Prentice-Hall Canada, 3e édition, 1988).

APPEL DE TEXTE

NOTRE PROCHAIN DOSSIER

LA CONTRIBUTION DE L'ANTHROPOLOGIE ET DE LA SOCIOLOGIE AU DÉBAT SUR L'AVENIR CONSTITUTIONNEL DU QUÉBEC

SUITE à la publication d'un dossier sur l'été mohawk (vol.12, no 4, automne 1990), plusieurs personnes nous ont encouragés à maintenir dans le Bulletin une chronique ouvrant à la réflexion et au débat sur nos disciplines, en fonction de sujets d'actualité.

Nous lançons donc aujourd'hui un appel de textes à tous ceux et celles soucieux de contribuer

aux échanges à l'intérieur de l'ACSALF, sur le sujet suivant: **la contribution de l'anthropologie et de la sociologie au débat sur l'avenir constitutionnel du Québec.**

Vos textes (3 à 4 pages) devront parvenir au secrétariat de l'ACSALF ou à l'adresse ci-dessous d'ici au 25 janvier 1991.

Pour information :

Rachad Antonius, 135, rue Prieur ouest, Montréal (Québec) H3L 1R3
Télécopieur : (514) 334-3683
ou tout autre membre de l'équipe du Bulletin.

LE PRIX HILDA NEATBY EN HISTOIRE DES FEMMES

L'objectif du Prix Hilda Neatby, décerné annuellement depuis 1983 par le Comité canadien d'histoire des femmes de la Société historique du Canada, est d'encourager la publication d'articles scientifiques sur l'histoire des femmes dans les revues et les livres canadiens. Tous les articles savants publiés au Canada en 1990 et apportant une contribution à la fois originale et importante à l'histoire des femmes sont éligibles pour le Prix Hilda Neatby 1991.

Prière d'envoyer vos nominations, avec 8 exemplaires de l'article, avant le 1er mars 1991, à:

La présidente du Comité du Prix Hilda Neatby, Judith Fingard
Department of History, Dalhousie University
Halifax, Nova Scotia B3H 3J5